

**Compte rendu du 2^{ème} Conseil d'école
lundi 21 mars 18h**

Etaient présents :

Mme PARCELIER, Mme PIVOIS- MARTIN, Mme CAETANO, Mme CLEMENT, Mme DEGOMME Mme KRANH	Professeurs des écoles Directrice
Mme FRUGIER M. FAROUT Mme DELAGE	Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires Représentant de M. le Maire DDEN (Délégue Départementale de l'Education Nationale)
Mme JEAN, M CHOQUET, Mme BIANCHI, Mme FAUCHER, Mme THOMAS, Mme LACORDELLE	Représentants des parents d'élèves
Mme Magalie FAUCHER, M Stéphane FAROUT,	Membres de la commission Affaires Scolaires

Le conseil d'école a lieu dans la salle du conseil prêtée par la mairie

Excusés :

M REYMBAUT Mme DEGOMME Mr THOMASSON	Inspecteur de l'Education Nationale Enseignante les lundis en MS/GS Maire de Jourgnac qui donne procuration à Mr Stéphane Farout
Mme PUYBOUFAT M. RENAULT, Mme LOTTE	Présidente de l'APE Membre de la commission des affaires scolaires

~~~~~

## **◆ Les effectifs**

Nous pouvons aujourd'hui prévoir les effectifs pour la rentrée 2022/2023.  
Nous comptons cette année 106 élèves. 14 élèves de CM2 passent en 6<sup>ème</sup>.  
Par ailleurs, 9 enfants sont prévus en PS à la rentrée ainsi qu'un élève en CP.  
Ce bilan fait donc état de 102 élèves potentiels à la rentrée 2022 ce qui permet d'envisager sereinement cette future année par rapport à la carte scolaire.  
Le nombre de classes restera donc inchangé.

## **◆ Vie de l'école / Activités des classes**

### **❖ Vie de l'école-Organisation :**

Absences des enseignantes

- Les enseignantes ont été absentes pendant la P3 dû à la crise sanitaire. Certains remplacements ont été effectués.

La dernière période a été difficile pour tout le monde compte tenu du protocole sanitaire mais malgré tout, je tenais à remercier l'ensemble des parents d'élèves pour leur compréhension et leur soutien dans cette crise car ils ont tous fait preuve de bienveillance et de patience face aux fermetures des classes et aux absences non remplacées des enseignantes.

### Inscription

- les inscriptions pour la rentrée 2022 ont commencé. Elles sont prises par la mairie et finalisées par l'école.

-les journées portes ouvertes pour la classe de PS auront lieu le 17 mai à partir de 17h30 et je recevrai chaque nouvelle famille. Mme Pivois Martin fera également visiter sa classe au nouvel élève.

### **❖ Liaison école-collège :**

Le conseil « école-collège » n'a pas encore eu lieu à cause de la crise sanitaire. Sa date doit bientôt être fixée mais nous savons déjà que la visite devrait avoir lieu au mois de juin.

Les bulletins des élèves de CM2 (à Isle) de l'année dernière nous sont parvenus et sont bons dans l'ensemble ce qui permet d'avoir une vision d'ensemble sur les élèves anciennement scolarisés à Jourgnac.

### **❖ Bilan du projet d'école 2018/2022 :**

La mise en œuvre du projet d'école a permis les améliorations suivantes : Amélioration sur le temps des récréations où les élèves ont plus de place.

Les principaux points qui restent à infléchir sont : le vocabulaire et la mise en place de séquences efficaces et effectives ce qui sera de nouveau réfléchi dans le nouveau projet

La valorisation de l'estime de soi pour tous les élèves

Les préoccupations professionnelles communes qui découlent de ce constat sont :

La gestion du matériel et l'abstraction des élèves qui semble de plus en plus difficile pour eux. L'organisation également reste un point de questionnement important en lien avec la gestion de l'autonomie pour des classes à double niveau.

Les besoins d'accompagnement et/ou de formations identifiés sont :

Trouver une formation sur l'organisation de la classe pourrait être bénéfique pour les trois cycles sachant qu'il y a des possibilités pour chaque classe de mettre en place des systèmes permettant de développer l'autonomie, l'organisation ainsi que la gestion du travail.

### **❖ Pistes envisagées pour le nouveau projet d'école 2022/2026 :**

Le nouveau projet d'école sera axé sur la sensibilisation aux différentes formes d'art. Ce projet nous permettra de mettre en place plusieurs interventions mais également de travailler les compétences générales à acquérir à l'école primaire. Plusieurs idées sont réfléchies actuellement afin de pouvoir les mettre en place pour la rentrée 2022. De plus nous intégrons dans ce nouveau projet le protocole pHARe qui va nous permettre de réaliser plusieurs actions toute au long de l'année, en lien avec la labélisation de l'école. Nous souhaitons également faire labéliser l'école E3D afin de promouvoir l'éducation au développement durable et ce dès le plus jeune âge. Nous réfléchissons également au moyen de développer les compétences numériques des élèves, peut-être en s'équipant de tablettes numériques qui pourraient nous permettre à la fois d'apprendre à faire diverses recherches, à interpeller parents et enfants sur les dangers d'internet mais également de développer certaines compétences plus difficiles à acquérir telles que la résolution de problème en proposant une manière ludique de la travailler.

### **❖ Actions mises en place avec les intervenants extérieurs :**

### **Interventions récréosciences :**

- CP/CE1 : P3 autour de l'eau
- P5 électricité
- CE1/CE2 : P5 électricité
- CM1/CM2 : P3 police scientifique
- P5 fusées à eau et les bâtisseurs
- Maternelle : P5 sujet à redéfinir car animation choisie n'est plus disponible
- 

Les étudiants du **service sanitaire** sont intervenus dans les deux classes de maternelle le 14 mars afin de proposer des activités autour du sport et de l'alimentation.

La **souape sauvage** est intervenue dans la classe de CM en P2 afin de parler de la faune et de la flore présente à Jourgnac.

La classe de CP/CE1 a eu une intervention sur **l'alimentation** par la ligue contre le cancer et ils ont l'objectif de réaliser une chanson en parlant des aliments.

L'élémentaire devait bénéficier des **premiers secours** en P3 mais la crise sanitaire n'a pas permis de le faire et nous sommes toujours dans l'attente d'une nouvelle date.

La classe de Mme Caetano a eu une intervention **escrime** en P3 et participe à un projet **théâtre** avec un spectacle le 20/05 (réservé aux écoles participantes), intervention par la Cie Les petites formes qui viendra faire une représentation différente de la pièce travaillée par la classe. L'intervenante théâtre intervient toutes les trois semaines à l'école.

Les élèves de CE2/CM1 ont passé une première partie du permis piéton et ont la deuxième intervention le 08/04.

Une enseignante d'allemand viendra le 1<sup>er</sup> avril faire une présentation l'après-midi à la classe de CM1/CM2

### **❖ Présentation des sorties effectuées et à venir :**

Les classes de PS/MS et de CP/CE1 ont assisté à des spectacles au centre culturel de St Yrieix : Mr Blanc pour la maternelle et Baraka pour l'élémentaire.

Les classes de Mme Caetano et de Mme Clément ont participé à une course d'orientation à Nexon avant les vacances de février.

La classe de MS/GS a effectué une sortie cinéma à Nexon en P2.

Les sorties à venir sont :

- Sortie à la ferme dans le cadre de l'action « Made in viande » : dates à préciser.
- La cité des insectes pour la classe de MS/GS le 05/04/22
- Le château de Châluçet pour la classe de CP/CE1 le 08/04
- Château de Montbrun et de Châlus le 17/05 pour la même classe
- Les grottes de Villars pour les PS/MS le 03/06
- Le parc du Reynou pour les MS/GS le 10/06
- Le château de Lastours pour les CP/CE1 le 28/06
- La voie verte pour les CE1/CE2 le 01/07
- La classe de CM attend un devis pour faire une sortie avec nuitée en Dordogne pour visiter les grottes de Lascaux et le gouffre de Padirac avec activité escalade. Si la nuitée n'est pas possible à cause du délai trop court pour monter le dossier, une sortie à la journée sera prévue, dépassant le temps scolaire et où l'escalade ne pourra pas avoir lieu.

Pour les sorties de fin d'année, les sorties ayant un tarif différent les enseignantes s'engagent à ne pas dépasser une participation des parents de 10 euros. La sortie des CM ne rentre pas dans ce cadre.

La décision est votée à l'unanimité.

## **❖ Présentation des actions réalisées dans le cadre du programme**

### **pHARe :**

-action menée le jour J (journée anti-harcèlement) dans la classe de CP/CE1 : travail autour de courtes vidéos que les élèves ont pu commenter avec leur enseignante.

-plusieurs actions sont menées en maternelle :

- apprendre à dire "NON" quand quelqu'un nous embête
- apprendre à exprimer ce qui s'est passé
- favoriser l'empathie
- exprimer ses émotions, comprendre les émotions des autres (roue des émotions)
- travailler sur l'estime et la confiance
- faire une surveillance soutenue des récréation
- dialoguer avec les familles
- lire et discuter à partir d'albums sur le harcèlement
- veiller à toujours avoir une posture d'enseignant bienveillant

-conseil d'élèves en CM tous les 15 jours et plus si besoin et séances consacrées au harcèlement

-séance axée sur la tolérance en CE1/CE2

## **❖ Présentation et utilisation des fonds de la coopérative scolaire :**

214.5 du marché de Noël + 894€ de photographies scolaires + 2000€ de don de l'APE + 959.08€ de non utilisé en 2021) - 684 (spectacle) - 500 (cadeaux de Noël) – 622€ d'affiliation à l'USEP.

Chaque classe bénéficie d'environ 600 euros afin de payer les sorties, les achats pour la classe (livres, petit matériel...), préparer les petits cadeaux pour la fête des gens qu'on aime, les interventions...

## **❖ Dons à l'école / coopérative scolaire :**

Cadeaux de Noël :

- 100€ de la part de l'APE pour chaque classe : livres, jeux de construction et de manipulation, jeux de dextérité et minutie
- livres pour chaque élève par la mairie.

Nous remercions les familles pour leurs dons divers de jeux, d'albums qu'ils n'utilisent plus.

## **❖ Moment festif de fin d'année**

Prochaine manifestation de l'APE : Loto de l'école le **samedi 7 mai à 20h** dans la salle polyvalente de Jourgnac

**-Vide Grenier : dimanche 22 mai** , les inscriptions sont ouvertes depuis la semaine dernière

- Fête de l'école : le vendredi 24 juin

Comme indiqué pendant l'entrevue réalisée en septembre avec deux membres de l'APE, il avait été discuté d'un vendredi à la place du samedi. L'équipe entend la difficulté d'avoir assez de bénévoles à ce moment et se propose d'aider en les attendant, ce qui permettra des moments conviviaux tous ensemble. Nous avons donc réussi à retenir une date le vendredi 24 juin où il y

aura des structures pour les enfants, visiblement un repas sur réservation et une représentation des classes qui débutera vers 18h45 afin que les élèves à la garderie puissent avoir le temps de venir.

## **◆ Sécurité**

### **❖ Bilan des exercices incendie**

**❖ Bilan de l'exercice d'évacuation du dortoir en situation de sieste avec les PS/MS le 21/03/2022 :**  
Exercice d'évacuation avec Mme Parcelier (enseignante), Mme Dupuis (ATSEM) et Mme Khanh (Directrice).

Protocole d'évacuation :

- ne pas s'habiller
- ne pas chercher son doudou
- descendre du lit sans attendre l'aide d'un adulte
- sortir par l'une des deux portes (celle la plus proche de son lit)
- se diriger calmement mais rapidement vers la porte de sortie de la classe, ouvrir la porte et se diriger sous le préau sans attendre un adulte

Signal utilisé : cymbale

Effectif : 26 ,                      Absence : 1 ,                      Présence : 26 élèves de PS et MS

Temps d'évacuation jusqu'à la porte de la sortie de la classe :

- 1<sup>er</sup> essai : sortie du dortoir en 20 secondes, arrivée du dernier élève à la porte de la classe à 30 secondes

Observations : certains ont couru et d'autres ont pris leurs doudous. On réexplique la procédure pour sortir : marcher vite en sortant par la porte la plus proche, ne pas faire demi-tour si on a pris son doudou ou si on n'a pas pris son doudou. L'ATSEM ouvre les portes et explique donc l'importance de ne pas se mettre derrière les portes afin qu'elle puisse les ouvrir facilement.

- 2<sup>ème</sup> essai : sortie du dortoir en 18 secondes, arrivée du dernier élève à la porte de la classe à 28 secondes

Observations : Certains élèves ont crié mais ils ont modifié leurs comportements par rapport au premier essai ce qui leur a permis d'être encore plus rapide.

**Conclusion :** L'évacuation du dortoir s'est bien passée, a été rapide et les élèves ont entendu les consignes après le premier essai.

**❖ Bilan de l'exercice évacuation incendie du 7 mars 2022 :**

Organisé par Mme Khanh, directrice

|         |      |
|---------|------|
| PS/MS   | 1'02 |
| MS/GS   | 50'  |
| CP/CE1  | 42'  |
| CE2/CE1 | 35'  |
| CM1/CM2 | 40'  |

Une sirène de plus sera installée pour la classe de CE1/CE2 dans la classe, le niveau sonore n'étant pas suffisant avec celle présente dans la garderie.

### **❖ Sécurité et travaux, retour sur la visite ISST et bilan :**

Une visite santé et sécurité au travail a eu lieu à l'école. Cette visite, réalisée par Mr Leclerc, inspecteur santé et sécurité au travail a permis de mettre en lumière de petites choses à améliorer au sein de l'école mais a principalement fait état d'une école en bon état et bien adaptée au vu de sa particularité en deux bâtiments. Il en est ressorti la mise à jour de diagnostics, une modification de la porte de la salle de classe de CE1/CE2 afin que sa capacité puisse être de plus de 19 personnes et quelques petits travaux à effectuer, afin qu'élèves et personnel de l'éducation nationale soient en sécurité tout au long de la journée. La mairie a déjà fait effectuer plusieurs travaux et continue de le faire afin que toutes les recommandations notées dans le rapport soient suivies à la lettre.

### **❖ Protocole sanitaire :**

Depuis le 14 mars, le protocole est repassé au niveau 1 ce qui permet d'enlever les masques en intérieur, le brassage des enfants est de nouveau autorisé tout comme tous les sports. Cependant le masque reste obligatoire dans les transports en commun et nous le conseillerons aux classes où un élève est testé positif afin de limiter la propagation du virus parmi les élèves.

## **◆ Questions diverses**

### **ECOLE**

- 1) Avez-vous prévu d'accueillir des enfants ukrainiens ? si oui combien et comment ?

Pour répondre à cette question, il faut savoir que nous accueillerons les enfants présents sur la commune uniquement si des habitants de Jourgnac décidaient de recueillir des familles ukrainiennes. Nous nous rencontrerons afin d'inscrire les enfants à l'école mais le fait d'en accueillir ou pas ne dépend donc pas de nous.

Un accueil éventuel sera remonté à l'Inspection. Nous précisons qu'il y aura une limite d'accueil compte-tenu des capacités de l'école : doubles niveaux et salles relativement petites.

La mairie précise qu'elle n'est pas informée de l'accueil de familles ukrainiennes car les volontaires passent par un site internet pour proposer l'hébergement.

### **MAIRIE**

- 2) Des parents ou accompagnateurs d'enfants ne respectent toujours pas les nouvelles règles de stationnement aux abords de l'école. Est-ce que des actions durables et définitives sont envisageables pour que ces règles soient mieux respectées ?

M. le maire a eu une nouvelle entrevue avec la gendarmerie qui viendra faire des contrôles et verbaliser les véhicules concernés.

Mme Kranh propose de publier un rappel des règles de stationnement sur le blog de l'école ainsi que de mettre l'arrêté municipal dans le panneau d'affichage.

*Compte rendu relu par Monsieur le Maire (passages concernant la mairie) et l'équipe enseignante*